

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0817 du 04/09/2020

Arrêté du 28 août 2020

ARRETE PORTANT REINTEGRATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte réintégration d'un inspecteur principal des Finances publiques.

Date d'application : 01/09/2020

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES



ARRÊTÉ

portant réintégration d'un inspecteur principal des Finances publiques.

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n°85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions ;
- Vu l'arrêté n° A2020-036777 du 20 août 2020 portant renouvellement de disponibilité d'office pour raisons de santé ;
- Vu la demande du cadre en date du 21 août 2020 ;

ARRÊTE :

Article premier : Monsieur LAZARUS David, inspecteur principal des Finances publiques, est réintégré au sein de la Direction de Contrôle Fiscal d'Île-de-France à compter du 1^{er} septembre 2020.

Article 2 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 28 AOÛT 2020

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH – 1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756